

Thérapies de conversion, des associations chrétiennes auditionnées par les parlementaires

Par [Malo Tresca](#), le 23/10/2019 à 06h35

Une importante table-ronde a été organisée, mercredi 23 octobre, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mission d'information « *sur les pratiques prétendant modifier l'orientation sexuelle, ou l'identité de genre d'une personne* ». Plusieurs acteurs associatifs chrétiens, mobilisés dans l'accompagnement des personnes homosexuelles, y ont condamné les dérives des « *thérapies de conversion* ».



Dans le collimateur des parlementaires depuis peu, la question demeure extrêmement sensible. Mercredi 23 octobre, une table-ronde a été organisée, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mission parlementaire sur « *les pratiques prétendant modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, d'une personne* ». Ses co-rapporteurs – les deux députés Laurence Vanceunebrock-Mialon (LREM) et Bastien Lachaud (LFI), absents de cette réunion –, veulent particulièrement alerter sur les « *thérapies de conversion* », ces sessions qui ambitionnent de faire devenir hétérosexuelles des personnes homosexuelles.

Les « thérapies de conversion » dans le viseur de parlementaires

Accompagnant ces dernières, de nombreux acteurs associatifs chrétiens, ainsi que trois représentantes du Centre contre les manipulations mentales (CCMM), ont tour à tour pris la parole, lors de la réunion, pour apporter leur éclairage sur le phénomène. Comment fonctionnent ces « thérapies », quels sont leurs mécanismes d'emprise, comment prévenir ces dérives ou plus largement, quel regard jeter encore sur les incitations à la continence ?

« Perversité masquée »

« *Je suis encore très fragile, on ne sort pas indemne de cela. Je sais que des personnes y laissent leur vie* », a témoigné Jean-Michel Dunand, frère prier de la Communion Béthanie, au service des personnes homosensibles et transgenres. Découverte de son homosexualité, « *parcours de la honte* », prières de « *guérison* » et de « *délivrance* »,

séances d'exorcismes à huit reprises, tentation du suicide... Le souvenir de sa « *thérapie de conversion* », au sein de ce « *réseau de communauté charismatique qui avait le vent en poupe dans les années 1970 et 1980* », semble raviver, chez lui, une blessure béante : « *C'est une perversité très grave que la celle spirituelle, car elle avance masquée, en se drapant d'une grande moralité* ».

« *Depuis une trentaine d'années, l'Église a été infiltrée par des courants américains et canadiens qui mêlent des éléments de psychologie et de théologie. Cet amalgame a ouvert des dérives : des gens peuvent vivre, dans un cadre fraternel, cette confusion de manière très diffuse et variée* », a expliqué Geneviève Peltier, du CCMM. « *Ces sessions vous incitent à rechercher ce qui ne va pas chez vous, vos failles, vos blessures familiales, entraînant un risque de déstabilisation psychique important* ». « *Des jeunes se retrouvent ainsi avec des mémoires grillées, formatées* », a appuyé Jeannine Dijoux, la secrétaire générale du Centre.

Terreau fructueux

Comment mesurer, en France, l'ampleur d'un phénomène si protéiforme ? Il n'existe, bien sûr, aucune donnée chiffrée. Et très peu de victimes de ces « thérapies », désormais pratiquées marginalement et en secret notamment dans certains milieux évangéliques et charismatiques, décident de porter plainte. « *Mais il s'agit bien d'une réalité présente dans tous les milieux religieux* », a affirmé Marina Zuccon, la présidente du Carrefour des chrétiens inclusifs. Selon elle, « *ce terreau restera encore particulièrement fructueux pour ces groupes [tant que] le monde chrétien ne voudra pas revoir sa condamnation de l'homosexualité comme péché* ».

Église et homosexuels, la porte s'entrouvre

Les représentants des associations auditionnés ont, ce mercredi matin, tous fait part de leur vigilance renforcée sur le sujet. « *Comment accueillir la personne dans sa liberté, dans son propre choix, et non vers un choix déterminé ? Cela peut être parfois subtil. Mais quand il n'y a qu'une seule chose envisageable, c'est là que cela ne va pas. La limite, c'est lorsqu'il n'y a qu'une seule solution pour tous* », a pointé Philippe Cavroy, le vice-président de Devenir Un en Christ. « *Le critère de la liberté éclairée doit être préservé* », a souligné Anthony Favier, coprésident du mouvement chrétien David et Jonathan.

Pistes pour améliorer la communication dans les milieux religieux, associatifs, familiaux, volonté d'étendre la jurisprudence sur l'« abus de faiblesse » pour que les proches puissent porter plainte... La table-ronde a engendré des préconisations variées de la part des différents intervenants. « *Notre travail d'auditions s'achèvera fin novembre, a précisé à La Croix la députée Laurence Vanceunebrock-Mialon, nous porterons ensuite, devant les instances concernées, notre rapport et nos préconisations, avec l'objectif de faire préciser ces infractions dans le Code pénal* ».

Malo Tresca